



Développement économique et emploi en Afrique francophone

L'entrepreneuriat comme moyen de réalisation

Sous la direction de

BRAHIM BOUDARBAT et AHMADOU ALY MBAYE

Sous la direction de Brahim Boudarbat et Ahmadou Aly Mbaye

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI EN AFRIQUE FRANCOPHONE

L'entrepreneuriat comme moyen de réalisation

Les Presses de l'Université de Montréal

Observatoire de la
Francophonie économique



L'Observatoire de la Francophonie économique (OFE) de l'Université de Montréal a été créé en juin 2017 en partenariat avec le gouvernement du Québec, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Il a pour mission de devenir une ressource de premier plan pour ce qui est des questions liées à la Francophonie économique et, donc, un centre de calibre international d'études, de recherche et d'activités de liaison et de transfert sur la Francophonie économique.

L'Observatoire nourrit un intérêt marqué pour les pays en voie de développement, notamment ceux du continent africain. Il met à la disposition des partenaires de la francophonie — gouvernements, entreprises et organismes publics et privés — des études de haut niveau, des données fiables et un vaste réseau d'expertises économiques vouées à la réalisation d'analyses économiques résolument ancrées dans la théorie et les faits.

Merci aux partenaires de l'Observatoire de la Francophonie économique :



Mise en page: Chantal Poisson

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Titre: Développement économique et emploi en Afrique francophone: l'entrepreneuriat comme moyen de réalisation / [sous la direction de] Brahim Boudarbat, Ahmadou Aly Mbaye.

Noms: Boudarbat, Brahim, 1965- éditeur intellectuel. | Mbaye, Ahmadou Aly, éditeur intellectuel.

Collections: PUM.

Description: Mention de collection : PUM | Comprend des références bibliographiques.

Identifiants: Canadiana (livre imprimé) 2020007220X | Canadiana (livre numérique) 20200072218 | ISBN 9782760642027 | ISBN 9782760642034 (PDF) | ISBN 9782760642041 (EPUB) Vedettes-matière: RVM: Entrepreneuriat—Afrique francophone. | RVM: Jeunesse—Travail—Afrique francophone. | RVM: Incubateurs d'entreprises—Afrique francophone.

Classification: LCC HD2346.A37 D48 2020 | CDD 338/ .04096—dc23

Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Les Presses de l'Université de Montréal, 2020

Financé par le gouvernement du Canada



IMPRIMÉ AU CANADA

Table des matières

Introduction	5
---------------------	----------

PARTIE I

ENTREPRENEURIAT EN AFRIQUE : ENTRE NÉCESSITÉ ET OPPORTUNITÉ

CHAPITRE 1	
Dualité du marché du travail, emplois et entrepreneuriat en Afrique	16

CHAPITRE 2	
Enjeux et perspectives de l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique francophone	40

CHAPITRE 3	
Entrepreneuriat au Burkina Faso : lueur d'espoir pour une jeunesse de plus en plus ambitieuse	70

CHAPITRE 4	
L'entrepreneuriat, une solution contre le chômage des jeunes	93

PARTIE II

CRÉATION DE LA VALEUR ET INNOVATION PAR L'ENTREPRENEURIAT

CHAPITRE 5	
La maîtrise des normes par les entrepreneurs africains	114

CHAPITRE 6	
L'entrepreneuriat à l'ère de l'économie numérique en Afrique	136

CHAPITRE 7	
Adoption d'innovation, esprit d'entrepreneuriat et PMME en Afrique subsaharienne francophone	155

PARTIE III
**FORMATION ET ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT :
ANALYSES ET ÉTUDES DE CAS**

CHAPITRE 8	
L'intégration graduelle de l'entrepreneuriat dans l'université marocaine	180
CHAPITRE 9	
L'éducation à l'entrepreneuriat : enjeux dans la réussite des projets entrepreneuriaux des jeunes au Sénégal	204
CHAPITRE 10	
L'éducation à l'entrepreneuriat à l'université	225

PARTIE IV
**EFFICACITÉ DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT :
LE CAS DES INCUBATEURS**

CHAPITRE 11	
Les incubateurs universitaires pour les jeunes entrepreneurs	248
CHAPITRE 12	
La performance de l'accompagnement entrepreneurial dans le contexte marocain	267
CHAPITRE 13	
Le Centre d'excellence en entrepreneuriat (le CEENTRE)	287

PARTIE V
**CONTRAINTES DE FINANCEMENT
ET ENTREPRENEURIAT**

CHAPITRE 14	
Rôle des institutions de microfinance dans le financement de l'entrepreneuriat féminin	306
CHAPITRE 15	
Microfinance et promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ruraux au Niger	325
CHAPITRE 16	
Recours croissant aux PPP en Afrique francophone	351
Les collaborateurs	369

CHAPITRE 4

L'entrepreneuriat, une solution contre le chômage des jeunes

Le cas du Maroc¹

Soulaimane Laghzaoui et Mounia Sliman

En dépit du potentiel qu'il présente en matière de développement économique, le Maroc, à l'instar d'autres pays émergents, fait face à une série de fléaux socioéconomiques. À ce titre, le chômage touchant les jeunes se présente comme l'un des principaux problèmes rencontrés (CESE, 2018; OCDE, 2019). Il a atteint un niveau 2,6 fois plus élevé que la moyenne nationale, soit un taux de 27,5 % (HCP, 2018).

De surcroît, ce problème n'est pas sans conséquence sur la société. En effet, dans son rapport publié en 2018, le Conseil Économique, Social et Environnemental décrit le chômage comme un phénomène qui « contribue à l'isolement et à un sentiment de frustration », pouvant, de ce fait, exposer les jeunes à différents risques, notamment la délinquance, l'extrémisme, l'immigration et la fuite des cerveaux (CESE, 2018).

Dans ce contexte, plusieurs solutions et recommandations sont proposées en vue de pallier cette situation. À cet effet, prôné par de nombreux chercheurs et professionnels, l'entrepreneuriat est considéré comme un important levier de création d'emploi pour les jeunes. Il est d'autant plus crucial que le climat d'affaires actuel est caractérisé par des opportunités et une garantie d'emploi de plus en plus limitées (Boussetta, 2013).

1. Les auteurs tiennent à remercier les doctorants Jean Jeaslin DECOSSA et Safae EL OTMANI pour leur contribution à la réalisation de ce chapitre.

Ainsi, une série d'actions et de mesures ont été entreprises en vue de faciliter l'accès aux ressources nécessaires à l'action entrepreneuriale. L'objectif est d'inciter cette catégorie de la population à créer et/ou à gérer ses propres projets.

Par ailleurs, en dehors de quelques statistiques globales, il faut reconnaître que les données sur le comportement entrepreneurial des jeunes demeurent assez restreintes. En effet, les quelques travaux existants sur le terrain ne permettent d'avoir que peu de connaissances actualisées et contextualisées sur le sujet. On ignore ainsi beaucoup de choses sur les traits caractérisant les jeunes entrepreneurs, les raisons les poussant ou les freinant d'aller vers l'entrepreneuriat, la nature des ressources dont ils ont besoin pour entreprendre et leur degré de connaissance et d'utilisation des programmes de promotion de l'entrepreneuriat.

Partant de là, il est plus important que jamais de mener une réflexion en vue de comprendre davantage et mieux l'entrepreneuriat des jeunes au Maroc. Ainsi, l'ambition de ce travail est de caractériser le phénomène de l'entrepreneuriat chez cette catégorie de personnes. Il s'agit d'analyser particulièrement, à partir d'une enquête de terrain, le profil des jeunes selon la décision et l'intention d'entreprendre, leurs motivations, leurs craintes, leur perception des ressources nécessaires à mobiliser ainsi que leur degré de connaissance et d'utilisation des programmes de promotion de l'entrepreneuriat.

La structure adoptée dans ce chapitre se présente comme suit : la première partie revient sur les données de base liées au chômage et à l'entrepreneuriat au Maroc ; la seconde partie est réservée à la présentation et la discussion des résultats obtenus à partir de l'enquête menée sur le terrain.

1. Chômage et entrepreneuriat au Maroc : état des lieux

Dans cette partie, seront rappelées les principales données sur le chômage des jeunes et l'entrepreneuriat au Maroc.

1.1 Chômage des jeunes au Maroc

L'analyse des travaux réalisés sur le marché du travail au Maroc permet de constater que les jeunes représentent la catégorie de population la plus

touchée par le chômage. Les derniers chiffres communiqués dans ce sens montrent que les personnes entrant dans ce groupe subissent un fort niveau de chômage, atteignant 29,3 % en 2017 et 26 % en 2018 (HCP, 2018).

Pour expliquer cette situation, les chercheurs et les professionnels évoquent une série de facteurs. On peut citer notamment :

- L'importance de la population des jeunes en âge de travailler comparativement au taux de création d'emploi. La croissance économique est, en effet, jugée faible, voire insuffisante, pour générer assez d'emplois.
- L'inadéquation entre, d'une part, le contenu et la qualité de la formation donnée dans les systèmes scolaire et universitaire et, d'autre part, la nature des profils demandés pour les emplois offerts. Ce constat concerne notamment les lauréats de la formation professionnelle qui, selon le rapport du Conseil Économique, Social et Environnemental (2018), ont plus de difficultés à intégrer le marché du travail que les lauréats de l'enseignement général.
- Au lieu d'intégrer immédiatement le marché de l'emploi, certains jeunes candidats au travail préfèrent attendre de meilleures opportunités en termes de salaire et de confort dans de grandes entreprises ou bien en termes de stabilité dans la fonction publique².
- La rigidité du cadre institutionnel et législatif régissant certaines dimensions dans le Code du travail, notamment celles liées aux contrats à durée déterminée.
- Le choix de certains offreurs d'emploi de privilégier des profils de candidats avec plus d'années d'expérience. Cette décision a pour conséquence d'écarter les jeunes candidats, dotés plutôt de créativité et éduqués.

Par ailleurs, il convient de souligner que le niveau d'importance de certains facteurs ci-dessus expliquerait l'existence de différents types de chômage au Maroc. Ainsi, on peut identifier principalement :

- Le chômage frictionnel, désignant la période d'inactivité provoquée par la transition et le délai nécessaire à une personne pour

2. *Étude: Les métiers de demain au Maroc*, réalisée par EMLyon Casablanca et Viavoice, octobre 2018.

trouver un autre emploi. C'est la forme la plus importante. Il affichait un taux de 33,8 % en 2015 et de 38,43 % en 2016.

- Le chômage conjoncturel, provoqué par un ralentissement de l'activité économique. Il affichait un taux de 25,43 % en 2015 et de 25,37 % en 2016 ;
- Le chômage technique (ou partiel), entendu comme une situation dans laquelle une entreprise décide de réduire temporairement l'activité des salariés tout en leur assurant une rémunération. Il accusait un taux de 17 % en 2016 ;
- Le chômage structurel, lié à une inadéquation qualitative entre l'offre et la demande de travail. Il arrivait en dernier lieu avec un taux de 14,97 % en 2015 et de 12,2 % en 2016.

En vue de lutter contre le chômage, notamment chez les jeunes, une série d'actions sont mises en place. Elles visent à dynamiser le salariat mais également à favoriser l'emploi indépendant en insistant particulièrement sur l'entrepreneuriat.

1.2 Entrepreneuriat au Maroc

À partir des recherches menées sur l'entrepreneuriat, on peut remarquer que ce concept couvre des activités pouvant revêtir la forme d'une nouvelle production de biens/services mais également des initiatives d'affaires d'abord conçues et ensuite développées (Shane et Venkatraman, 2000 ; Ahl, 2006). Ainsi, par entrepreneuriat, il faut entendre la création d'une nouvelle organisation/structure ou bien la transformation d'une idée en un produit/service avec une valeur ajoutée (Bedi, 2016).

Sur le terrain, de nombreuses actions sont proposées en vue de promouvoir l'entrepreneuriat, notamment chez les jeunes. Elles cherchent, en général, à faciliter l'accès aux principales ressources nécessaires à l'action entrepreneuriale.

Dans le tableau 4.1, nous avons regroupé les grands programmes que l'on rencontre sur le terrain ces dernières années :

TABLEAU 4.1

Principaux programmes de promotion de l'entrepreneuriat

Programme	Période	Parties prenantes / Institutions	Missions
Crédits «jeunes promoteurs»	1987 à nos jours	État marocain Établissements bancaires	Encourager les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ou professionnel à créer des entreprises grâce à des conditions de financement très avantageuses.
Programme d'appui à l'auto-emploi (Moukawalati)	2006 à nos jours	État marocain + ANAPEC	L'objectif était l'appui à la création de 30 000 entreprises, pouvant générer entre 60 000 et 90 000 emplois entre 2006 et 2008. Respectivement, en 2016 et 2017, le programme a profité à 1 904 et 2 425 personnes; 1 200 jeunes en ont bénéficié au premier semestre de 2018.
Fondation Création d'Entreprises (FCE)	1991 à nos jours	Banque populaire	La promotion de l'entrepreneuriat et l'accompagnement pour la création d'entreprise au profit des porteurs de projets locaux et des investisseurs.
Centre des Jeunes Dirigeants (CJD)	2003 à nos jours	CJD. Partenaires: Maroc PME, MENESFCRS, MICMNE, FFN, ODE, ASI, UHII	Partager, défendre des valeurs et se former au métier de dirigeant entrepreneur.
Association des Femmes Chefs d'Entreprises (AFEM)	2000 à nos jours	AFEM	– Promouvoir l'entrepreneuriat féminin; – Encadrer et soutenir l'entrepreneure dans le développement de son entreprise; – Encourager la création d'entreprise par les femmes; – Promouvoir l'image de la femme chef d'entreprise au Maroc et à l'étranger.

Innov Start	1999 à nos jours	Maroc Entreprendre	– Parrainer les jeunes porteurs de projets sous forme de prêt d'honneur. – Assurer le suivi des projets sélectionnés pendant 3 ans.
-------------	------------------	-----------------------	---

À partir du tableau 4.1, on peut constater que différents programmes de promotion de l’entrepreneuriat sont à la disposition des jeunes. Reste à voir sur le terrain comment ces jeunes se comportent en matière d’entrepreneuriat.

2. Enquête de terrain

Dans cette partie, nous reviendrons sur les aspects méthodologiques mobilisés dans le cadre de notre enquête ainsi que sur la présentation et la discussion des principaux résultats obtenus.

2.1 Méthodologie de recherche et description de l’échantillon

Après la description des dispositifs utilisés pour collecter les données sur le terrain, seront décrits dans cette section les principaux résultats relatifs aux traits sociodémographiques des jeunes enquêtés.

Outils d’investigation et de traitement de données

Deux grands moyens d’enquête ont été adoptés pour les fins de notre étude.

A. Enquête par entretien

Un entretien semi-directif a été conduit sur la période allant du début du mois de mars 2019 à la fin du mois d’avril 2019. Les personnes-ressources interrogées occupent des fonctions de responsabilité liée à l’action entrepreneuriale au Maroc. Elles appartiennent à quatre structures :

- Agence Nationale de Promotion de l’Emploi, située à Kénitra ;
- Enactus, dont le siège est à Rabat ;

- Réseau Entreprendre Maroc, situé à Casablanca;
- Centre Régional d'Investissement de Casablanca.

En vue de mener à bien les entrevues, un guide d'entretien a été préparé. Les questions posées concernaient principalement le profil des jeunes entrepreneurs, leurs motivations, leurs craintes, les ressources nécessaires et les secteurs d'activité convoités.

En ce qui concerne le traitement des données, nous avons utilisé, à l'aide du logiciel NVivo, la méthode d'analyse de contenu. Cette dernière consiste à repérer, à classifier, à analyser et à interpréter les informations à partir des entretiens retranscrits pour en extraire la signification.

B. Enquête par questionnaire

Une enquête par questionnaire a été conduite auprès des jeunes. Ces derniers ont été sélectionnés sur la base du critère de l'âge. Ainsi, suivant la définition des jeunes suggérée par l'Organisation des Nations unies (ONU), nous avons retenu la tranche d'âge des 15 à 24 ans. De plus, et en vue d'avoir plus de précision, nous avons subdivisé cette catégorie de personnes en deux classes: les adolescents (15 à 19 ans) et les jeunes adultes (20 à 24 ans).

En ce qui concerne le contenu du questionnaire, il a été réparti en trois grandes sections:

- Les données personnelles du jeune (le genre; l'âge; la région de résidence; la catégorie socioprofessionnelle; le domaine, le niveau et le type de formation...);
- Le comportement entrepreneurial du jeune (l'intention entrepreneuriale, les motivations et les freins à l'entrepreneuriat; les ressources entrepreneuriales nécessaires à l'entrepreneuriat; les secteurs d'activité attractifs...);
- La connaissance et l'utilisation par le jeune des programmes mis en place pour la promotion de l'entrepreneuriat.

Quant au mode d'administration du questionnaire, nous avons privilégié la diffusion électronique en ligne. Ainsi, après sa conception à l'aide de l'outil Google Forms, le questionnaire a été envoyé via un lien électronique à des milliers d'adresses e-mail personnelles et institutionnelles des jeunes au Maroc. L'accès aux adresses e-mail des étudiants a été facilité

par les bases de données qui nous ont été communiquées par les universités. De surcroît, nous avons partagé le lien électronique du questionnaire avec les principaux groupes de jeunes Marocains présents sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et LinkedIn.

Après leur collecte du 15 octobre 2018 au 28 novembre 2018, les données du questionnaire ont subi une série de traitements statistiques. Les analyses effectuées peuvent être classées en deux grandes familles :

- Analyse univariée où chaque variable a fait l'objet de tests spécifiques (la proportion, la moyenne, etc.). Les variables concernées relèvent aussi bien du comportement entrepreneurial (intention, motivations, freins...) que des traits caractérisant les jeunes (âge, formation, genre, etc.).
- Analyses croisées en cherchant à explorer des associations entre, d'une part, les dimensions du comportement entrepreneurial et, d'autre part, les caractéristiques des jeunes enquêtés.

Description de l'échantillon

Notre échantillon est composé de 455 jeunes ayant accepté de répondre au questionnaire. Les principaux résultats liés à leurs données sociodémographiques sont résumés comme suit :

- La quasi-totalité (91,4 %) sont de jeunes adultes (entre 20 et 24 ans) ;
- Plus de la moitié (57,4 %) sont de sexe féminin ;
- La majorité (89,5 %) réside en milieu urbain et près de la moitié (46,2 %) vient de la région de Rabat-Salé-Kénitra ;
- La moitié (50,8 %) sont des étudiants ; le reste est réparti principalement entre des salariés (20,9 %), des chômeurs (12,7 %), des fonctionnaires (8 %) et des auto-employés (3 %) ;
- 41,6 % poursuivent (ou ont déjà) un niveau de bac +5, 17 % poursuivent (ou ont déjà) un bac+3 et 14,8 % détiennent (ou préparent) un bac +4 ;
- La majorité (84 %) est passée par une formation dans les établissements publics (56 % en formation initiale, 29 % en formation continue et 6,4 % en formation professionnelle) ;
- La majorité (68,1 %) poursuit (ou a poursuivi) une formation dans le domaine des sciences économiques et/ou de gestion. Ensuite

viennent les jeunes qui ont fait (ou qui font) des études en sciences de l'ingénieur (12,1 %). Les domaines de formation comme les mathématiques, les sciences des lettres, les sciences juridiques, les sciences de la vie et de la terre représentent entre 0,9 % et 4,8 % de l'échantillon.

2.2 Comportement entrepreneurial des jeunes

Dans cette section, il sera question de caractériser comment les jeunes enquêtés se comportent en matière d'entrepreneuriat.

Profil des jeunes entrepreneurs et freins à l'entrepreneuriat

À partir des entrevues réalisées avec certains responsables, nous avons fait un premier constat selon lequel les jeunes ne semblent pas être très attirés par la création et/ou la reprise d'une nouvelle affaire.

En effet, les personnes-ressources interviewées ont noté que la tranche d'âge des personnes s'orientant vers l'entrepreneuriat dépasse généralement celle des jeunes. Ainsi, pour le responsable de Réseau Entreprendre, l'âge des entrepreneurs varie en moyenne de 24 à 54 ans. Le responsable à l'ANAPEC, quant à lui, estime que ce sont des personnes âgées de 28 à 45 ans qui seraient prêtes à entreprendre.

Dans le même sens, les données obtenues des questionnaires reçus révèlent que seulement 12,5 % des 15 à 24 ans interrogés ont déclaré avoir créé ou repris une entreprise. Le profil de ces personnes peut être décrit comme suit :

- La part des hommes dans cette catégorie est assez élevée. Elle représente plus des deux tiers (68,4 %) de l'ensemble des entrepreneurs. Ce résultat laisse supposer la présence d'une association entre le genre et la décision d'entreprendre. À cet effet, les résultats des tests de régression³ montrent que les jeunes hommes auraient trois fois plus de chances que les jeunes femmes de passer à l'acte entrepreneurial. Ces résultats rejoignent ceux du rapport de la « dynamique entrepreneuriale au Maroc » en 2017⁴ où on peut lire

3. Le modèle est globalement significatif au seuil de 5 % et l'indice odds ratio est égal à 3,3.

4. La dynamique entrepreneuriale au Maroc en 2017 – Rapport GEM Morocco 2017.

qu'il y a trois fois plus d'hommes que de femmes à s'impliquer dans le démarrage d'une nouvelle entreprise. Dans le même esprit d'idées, le responsable de Réseau Entreprendre affirme que « les hommes sont beaucoup plus entreprenants que les femmes, pratiquement 64 % contre 36 % ».

- La majorité (93 %) des jeunes entrepreneurs enquêtés réside en milieu urbain. Les données montrent également que la région de Rabat-Salé-Kénitra enregistre le plus grand nombre de jeunes entrepreneurs (45 %), suivie de la région de Casablanca-Settat (26 %). La même tendance est relevée par les responsables des institutions Enactus et Réseau Entreprendre. Ces personnes-ressources estiment que la majorité des entrepreneurs est concentrée au niveau de l'axe Casablanca-Kénitra du fait qu'il s'agit des plus grands pôles économiques du Maroc. Ce résultat nous rappelle celui établi par l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Culturelle (OMPIC). Ce dernier, à l'aide de son baromètre de la création d'entreprise, conclut que la majorité des entreprises créées est concentrée dans « les poumons économiques » du Royaume, à savoir les régions de Rabat-Salé-Kénitra et de Casablanca-Settat (Mokhtari, 2018). En outre, dans le panorama entrepreneurial au Maroc proposé dans le rapport du projet SALEEM⁵ (2018), les régions de Casablanca-Settat et de Rabat-Salé-Kénitra arrivent en tête en matière de création d'entreprise.
- Sur le plan de la formation, les résultats obtenus permettent de remarquer que la majorité (68,13 %) des jeunes entrepreneurs est issue des filières sciences économiques et science de gestion. Toutefois, il importe de souligner que cette tendance ne peut servir de règle étant donné que la majorité des répondants de notre échantillon vient de ce domaine. D'ailleurs, les résultats des tests de régression entre le domaine de formation et la décision d'entrepreneuriat se révèlent non significatifs; le domaine de la formation ne saurait impacter la décision d'entreprendre.

5. Projet SALEEM – Cartographie des mécanismes d'aide et de financement de l'entrepreneuriat des étudiants dans les villes de Rabat et de Casablanca – Maroc, réalisée par El Aboubi *et al.* (2018).

Dans le même registre, il paraît que l'acte entrepreneurial n'est pas non plus lié au niveau de formation. C'est ce qui ressort, en tous les cas, des résultats de l'enquête quantitative. Cette dernière montre, en effet, que les jeunes entrepreneurs viennent de niveaux de formation différents. Environ 39 % d'entre eux ont (ou encore sont en passe d'avoir) un diplôme équivalent au bac +5, près de 22 % poursuivent ou détiennent un bac +4. Les jeunes ayant un niveau équivalent à la licence (bac +3) de même que ceux ayant un niveau de formation allant au-delà du master (> bac +5) représentent chacun 16 % de l'ensemble des entrepreneurs. Toutefois, aucun des jeunes dont le niveau de formation est inférieur au baccalauréat n'a créé ou repris une entreprise. Ce constat nous a également été communiqué par le responsable de l'ANAPEC. Pour lui, certaines personnes avec un niveau très faible de formation, notamment celles avancées en âge, sont parfois des porteuses de projets plus attrayants qu'elles maîtrisent bien. Cette tendance va de pair avec le profil type dressé par le HCP (2018) et suivant lequel la décision d'entreprendre n'est pas forcément liée au niveau de formation et qu'il serait même possible de trouver une proportion non négligeable d'entrepreneurs marocains ne disposant d'aucun diplôme.

En revanche, toujours en liaison avec la formation, il convient de souligner que 14,03 % des jeunes entrepreneurs enquêtés sont passés par un enseignement à l'étranger. À ce titre, les résultats des tests de régression permettent d'observer que la formation à l'étranger pourrait influencer sur la décision des jeunes à entreprendre⁶. Ainsi, les individus ayant suivi une formation à l'étranger auraient deux fois plus de chances d'entreprendre que leurs homologues sans formation à l'international. Ce constat nous a également été affirmé par le responsable du Réseau Entreprendre. Pour cette personne, la majorité des entrepreneurs rencontrés a suivi une partie de leur formation à l'étranger. À cet égard, on ne peut s'empêcher d'émettre l'hypothèse selon laquelle le contenu de la formation dispensée ne serait être, à lui seul, le facteur jouant en faveur de l'intention entrepreneuriale mais qu'il y a aussi l'expérience à l'étranger, et ce que cela implique en termes d'acquisition des aptitudes à l'autonomie, à l'adaptation et à la prise de risque.

Par ailleurs, en se penchant sur les raisons pouvant expliquer la faiblesse de la proportion des jeunes entrepreneurs, plusieurs facteurs peuvent être relevés.

6. La variable est positive avec 0,049 % comme probabilité et un odds ratio de 2,49.

Ainsi, à partir de l'enquête par questionnaire, c'est le manque de capital de départ qui représente l'obstacle majeur dans le processus d'entrepreneuriat pour les jeunes. Il est cité par 75,31 % des jeunes non entrepreneurs. D'ailleurs, à la question liée à l'importance des ressources pour entreprendre, les réponses obtenues montrent que les jeunes l'accordent davantage aux ressources financières. Ce résultat confirme les conclusions établies lors du Forum Économique Mondial (2017). Ce dernier, dans son rapport « The Africa Competitiveness », montre du doigt le manque d'accès au financement comme un des principaux obstacles à la création d'entreprise au Maroc (Robichaud *et al.*, 2019). Toutefois, il convient de noter que, suivant les analyses croisées réalisées dans notre enquête, l'importance des ressources financières peut varier selon certaines catégories de jeunes. À titre d'exemple, elle diminue nettement lorsqu'il s'agit de jeunes ayant suivi leur formation initiale dans un établissement d'enseignement privé (probablement en raison de leur situation financière supposée généralement aisée).

À ce frein, s'ajoute le fait que les jeunes Marocains jugent qu'ils manquent d'expérience pour se lancer dans l'entrepreneuriat. Les résultats de l'enquête quantitative montrent ainsi que le manque d'expérience professionnelle est considéré comme un handicap important à l'entrepreneuriat pour 42,71 % des jeunes n'ayant pas encore entrepris.

En ce qui concerne la limitation des ressources matérielles, elle constitue un obstacle à l'entrepreneuriat pour seulement 34,67 % des jeunes non entrepreneurs. Les données recueillies montrent, en effet, que beaucoup de jeunes, notamment les chômeurs depuis moins de 12 mois, pensent que les ressources matérielles ne sont pas indispensables pour entreprendre.

En revanche, on ne compte qu'un tiers des non-entrepreneurs affirmant que l'absence de compétences et de connaissances peut constituer un frein à l'entrepreneuriat. La formation semble, en effet, être un facteur assez accessible pour les jeunes. Elle est d'ailleurs la plus suivie parmi les différents programmes mis en place pour la promotion de l'entrepreneuriat. Après la formation, le suivi constitue le programme le plus accordé aux porteurs de projets (soit 32,3 % des 31 jeunes en ont bénéficié).

Pour le cas lié à la faible proportion de la gent féminine désirant entreprendre, il convient d'ajouter les contraintes socioculturelles et le

niveau de socialisation des filles, limitant ainsi la femme à la cellule familiale et à son rôle reproductif (Benazzi et Benazzi, 2016).

Ainsi, à partir de là, on constate que les principaux freins sont généralement liés à la détention de ressources estimées nécessaires à l'action entrepreneuriale (financières, matérielles et informationnelles). Le même constat est fait lorsqu'on analyse les entretiens conduits avec certains responsables.

À cet effet, selon le responsable d'Enactus, les ressources dont un entrepreneur a besoin sont en premier lieu celles « financières », en second lieu « les idées de projets » et, en dernier lieu, les compétences, les ressources matérielles, le mentorat, les *soft skills* et le réseau.

Pour le responsable à l'ANAPEC, un entrepreneur a tout d'abord besoin de compétences. Ensuite, viennent les réseaux, les ressources financières et, finalement, le conseil et les ressources matérielles.

Il importe de noter que malgré la présence des différents freins à l'entrepreneuriat, une grande part des jeunes manifestent de l'intérêt pour cette expérience professionnelle, et ce, pour différentes raisons.

3. Motivations à l'entrepreneuriat

Les données collectées montrent que les jeunes ayant une intention d'entreprendre dépassent largement ceux n'ayant nullement cette ambition (49,5 % contre 6,5 %)⁷.

Par ailleurs, lorsqu'on s'intéresse au profil de ces personnes, on s'aperçoit que ce sont majoritairement des femmes (57,9 %) et des étudiants (53,30 %), et qu'une très grande part a reçu une formation dans le domaine des sciences économiques et science de gestion (70,55 %). Cette tendance est partagée avec les travaux de Koubaa et Eddine (2012). En effet, après l'enquête qu'ils ont réalisée, ces chercheurs considèrent que les étudiants universitaires marocains constituent un vivier d'entrepreneurs potentiels; environ 74 % des étudiants enquêtés avaient, en fait, l'intention d'entreprendre.

De plus, il ressort des réponses obtenues que les résidents dans la région de Rabat-Salé-Kénitra représentent la plus grande part des jeunes qui songent à se lancer dans l'entrepreneuriat (43,14 %), suivis de ceux de la région de Casablanca-Settat (22,84 %). De même, l'intention des jeunes

7. Les catégories socioprofessionnelles « entrepreneurs » et « travailleurs indépendants » ne seront pas concernées par cette question.

en milieu urbain est plus élevée (92,4 %) qu'en milieu rural. Les résultats des tests de régression réalisés dans ce sens révèlent que les jeunes habitant en milieu urbain ont six fois plus l'intention d'entreprendre que leurs homologues en milieu rural⁸.

Par ailleurs, en ce qui concerne les motivations à la base de l'entrée en entrepreneuriat, l'analyse des entretiens conduits auprès des responsables permet de remarquer l'existence d'une variété de ces stimuli.

Ainsi, pour le responsable du Réseau Entreprendre, c'est la recherche de « l'indépendance », de « la stabilité » et la « création de valeur ajoutée » qui motive le plus les jeunes à entreprendre. Le responsable dans l'agence ANAPEC, quant à lui, avance que ce sont principalement les subventions qui attirent les porteurs de projets et, ensuite, le besoin de sortir du chômage. En revanche, c'est la recherche d'une opportunité qui, d'après le responsable du CRI, motive le plus les jeunes à aller vers l'entrepreneuriat.

S'agissant des résultats de l'enquête quantitative, le même constat de variété des stimuli est confirmé. En effet, les résultats sur les motivations des jeunes à entreprendre font ressortir une pluralité des facteurs à l'origine de l'intention entrepreneuriale. Les principales tendances sont décrites comme suit :

- Pour 56,8 % des jeunes de l'étude, « avoir son propre emploi » constitue un motif pour entreprendre.
- Dans l'ensemble, 51,2 % des jeunes se lancent dans l'entrepreneuriat par besoin d'autonomie dans la prise de décision.
- 40,4 % des jeunes affirment que la volonté d'augmenter les revenus constitue la raison principale pour entreprendre.
- C'est environ 29 % des jeunes qui déclarent le besoin de flexibilité professionnelle comme principal motif pour entreprendre.
- 27,6 % des jeunes interrogés entreprennent pour mettre en valeur une opportunité d'affaires ou une idée d'un produit ou d'un service nouveau.
- Sur l'ensemble des jeunes, 16,1 % trouvent leur motivation à entreprendre dans le besoin de sortir du chômage.
- L'insatisfaction professionnelle ou personnelle pousse 16,4 % des jeunes à entreprendre.

8. Le coefficient associé au milieu d'habitation des jeunes est significatif au seuil de 10 %, sa probabilité est de 7 %.

- D'une manière générale, 9,1 % des jeunes sont poussés vers l'entrepreneuriat par le sentiment d'insécurité dans leur emploi actuel.
- Le devoir de perpétrer une affaire familiale attire seulement 7,7 % environ des jeunes à l'entrepreneuriat.

Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de classification des motivations, la littérature propose une série de typologies, dont notamment celle suggérée par Reynolds *et al.* (2002). Ces derniers font la distinction entre deux grandes familles de motivations : par nécessité et par opportunité. Le tableau 4.2 revient sur les principales caractéristiques des deux types d'entrepreneurs.

TABLEAU 4.2

Caractéristiques des deux types d'entrepreneurs

	Entrepreneur par nécessité	Entrepreneur par opportunité
Motivations et objectifs	– Coût d'opportunité faible – Sortir du chômage – Insatisfaction – Reconnaissance sociale – Contrainte familiale – Absence d'alternative – Divorce – Insécurité d'emploi – Faible création d'emploi – Innovation limitée – Faible rentabilité de l'entreprise – Non-intention de croissance	– Coût d'opportunité élevé – Autonomie – Désir d'être son propre chef – Découverte d'une opportunité de marché – Indépendance – Profit – Création d'emploi – Innovation – Rentabilité – Croissance – Exportation

Appliquée aux résultats obtenus, la classification de Reynolds *et al.* (2002) révèle que les jeunes enquêtés sont davantage motivés par l'entrepreneuriat par opportunité que par nécessité. Ces résultats vont dans le même sens que ceux auxquels sont parvenus Yatribi et Balhadj (2016). Ces derniers, à partir de leur étude menée auprès d'ingénieurs marocains, remarquent que les facteurs les plus motivants pour inciter à l'entrepreneuriat sont la volonté d'être autonome et le désir d'indépendance.

Toutefois, il convient de signaler que, suivant les analyses croisées réalisées sur les données collectées, l'importance de certaines motivations

peut varier par rapport à d'autres. Ainsi, les résultats du croisement des motivations avec la formation ont révélé que la totalité des jeunes ayant étudié dans le domaine des sciences juridiques déclare vouloir entreprendre pour sortir du chômage. Il faut aussi dire que la moitié de ceux ayant étudié les sciences de la vie et de la terre optent pour l'entrepreneuriat par nécessité, vu qu'ils ne se sentent pas en sécurité dans leurs emplois actuels. Notons aussi que le besoin d'autonomie ne constitue pas un motif d'entreprendre pour la majorité des jeunes ayant poursuivi des études dans le domaine littéraire, soit 78 % d'entre eux.

Quant à l'analyse des secteurs d'activité convoités dans le cadre des projets entrepreneuriaux, les résultats des analyses effectuées sur les entretiens conduits avec les responsables montrent que les branches recherchées varient selon l'organisme/programme d'accompagnement en question.

Ainsi, l'agriculture, l'agrobusiness et l'environnement représentent la plus grande part des projets effectués sous l'égide d'Enactus; ensuite viennent des projets qui touchent à la technologie, à la santé, à l'éducation, au transport et au service de restauration.

Les projets pérennes selon le responsable de l'ANAPEC sont les services de l'industrie, de l'agroalimentaire et tout ce qui est relatif à l'hygiène qualité.

Par contre, pour le responsable du CRI, tous les secteurs d'activité se valent; aucun secteur d'activité en particulier ne serait plus prisé chez les porteurs de projets.

Dans le même ordre d'idées, les réponses exprimées par les jeunes dans l'enquête quantitative montrent que les branches les plus convoitées sont celles liées aux industries de services (22,6 %), au secteur textile et habillement (20,3 %), aux NTIC (14 %) et aux industries de transformation (13,5 %). En revanche, d'autres branches d'activité, du fait de leur complexité, attirent moins les jeunes et c'est le cas par exemple du secteur du BTP⁹ (Reynolds *et al.*, 2002; Hughes, 2006; Caliendo et Kritikos, 2009).

Confrontant les données que nous avons recueillies avec celles publiées par le Haut-Commissariat au Plan en 2018, on constate quasiment une même tendance. Selon ce dernier, le secteur qui a la cote auprès des entrepreneurs marocains est celui des services dans lequel environ 45,1 %

9. Bâtiment et travaux publics.

des entrepreneurs exercent leurs activités. Néanmoins, 38,9 % des entrepreneurs marocains exercent dans l'agriculture, les forêts et la pêche selon le HCP.

Conclusion

En dépit des efforts déployés par le Maroc en vue de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes, force est de constater que l'on est encore loin des objectifs escomptés. Les données disponibles mais aussi celles issues de notre enquête sur le terrain montrent que seulement une très faible proportion des jeunes s'oriente vers l'entrepreneuriat. Les résultats auxquels nous sommes parvenus mettent en avant un certain nombre de handicaps freinant l'action entrepreneuriale mais aussi des éléments pouvant motiver cette action.

Dès lors, les différentes parties prenantes concernées par l'entrepreneuriat des jeunes ne peuvent rester inactives. Elles sont invitées à réfléchir et à travailler ensemble pour apporter des solutions efficaces à cette situation.

Partant des résultats de notre enquête, quelques recommandations peuvent être proposées en vue d'alimenter les réflexions des preneurs de décisions.

- Dynamiser davantage certaines régions du Maroc où l'activité socioéconomique semble tourner au ralenti. L'objectif est d'encourager les jeunes de ces régions à entreprendre. Ainsi, dans le cadre du Programme de la régionalisation avancée lancé par le Royaume, plusieurs projets de développement peuvent être envisageables (décentralisation des universités, centres de formation, investissements des grandes entreprises [nationales et/ou étrangères], etc.).
- Les pouvoirs publics mais aussi les institutions financières (notamment les banques) sont appelés à faire plus en matière de financement des projets des jeunes. D'ailleurs, à l'occasion du discours royal du 11 octobre 2019, lors de l'ouverture de la première session de la 4^e année législative de la 10^e législature, Sa Majesté le Roi a demandé aux principales parties prenantes de faciliter l'accès aux emprunts pour les porteurs de projets, notamment les jeunes entrepreneurs.

- En ce qui concerne l'accompagnement à l'entrepreneuriat, plusieurs types de programmes sont à la disposition des porteurs de projets mais ils demeurent, toutefois, méconnus des jeunes. En effet, ces derniers, selon les résultats de notre étude, semblent connaître plus les formations (59,8 %) et les subventions (46,7 %), et moins le suivi (29,9 %) et les prêts (11,2 %). Il convient dès lors d'augmenter « la notoriété » de ces actions et d'améliorer l'image des programmes méconnus ou sous-estimés.
- En matière de recherche d'information, les données issues de notre enquête montrent que les sources d'informations utilisées sont plus axées sur le web à l'aide des moteurs de recherche (79,3 %) et les réseaux sociaux (59,8 %) que sur les relations professionnelles (41,1 %) et la presse et les magazines spécialisés (20,4 %). De ce fait, il ne sera pas sans importance d'adapter la politique de communication sur les programmes de promotion de l'entrepreneuriat selon les « habitudes » des jeunes.
- Enfin, avant de proposer de nouveaux programmes de promotion de l'entrepreneuriat, il convient d'évaluer les actions déjà mises en place et, le cas échéant, de les adapter à la réalité du comportement entrepreneurial au Maroc. En effet, à partir des résultats de notre étude, nous avons remarqué que les jeunes entrepreneurs ne sont pas légion à bénéficier d'une aide ou d'un quelconque accompagnement. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de voir quel programme est effectivement suivi ou utilisé, les résultats obtenus de l'enquête révèlent que seuls 22,6 % des jeunes bénéficient de subventions. Pour ce qui est des prêts, on remarque qu'il y a seulement 19,4 % des 31 jeunes ayant effectivement bénéficié des programmes de l'État. Ces résultats rejoignent le constat fait par le *Global Entrepreneurship Monitor*; leur enquête réalisée en 2018 montre que seulement une minorité d'entrepreneurs marocains ont eu recours à des structures d'accompagnement dans le lancement de leurs activités.

Par ailleurs, comme pour toute recherche, plusieurs difficultés ont atténué la parfaite réalisation de l'enquête. À titre d'illustration, on peut citer des handicaps liés à la tranche d'âge. Il fut, en effet, difficile de trouver des plateformes en vue de transmettre le questionnaire à des jeunes de 15 à 19 ans. En outre, malgré nos efforts pour assurer une large diffusion, la

taille de l'échantillon retenu dans le cadre de l'enquête quantitative ne peut prétendre à être représentative de la population étudiée.

De même, la sensibilité de certains aspects dans la promotion de l'entrepreneuriat (par exemple les raisons d'échec ou de réussite de certains programmes, le nombre de porteurs de projets, les difficultés rencontrées par les jeunes) a contraint quelques responsables interviewés à se montrer moins « bavards » en réponse à certaines questions.

En guise de perspectives futures, il serait intéressant d'intégrer d'autres dimensions de l'entrepreneuriat, notamment celles liées aux femmes. Ces dernières semblent, en effet, moins attirées par l'action entrepreneuriale (Benazzi et Benazzi, 2016). « Comment inciter les jeunes femmes à devenir des entrepreneures » pourrait, par exemple, servir de problématique de recherche pertinente et d'actualité pour de futures recherches.

Aussi, partant de l'idée que c'est bien d'avoir sa propre entreprise mais que c'est encore mieux que cette entreprise soit pérenne, il nous paraît bénéfique à ce travail de le compléter avec une étude sur « l'après » de la décision d'entrepreneuriat. L'objectif est d'étudier les facteurs de réussite et/ou d'échec des projets inscrits par les jeunes dans le cadre de l'entrepreneuriat.

Références bibliographiques

- Ahl, H. 2006. « Why Research on Women Entrepreneurs Needs New Directions ». *Entrepreneurship Theory and Practice*, 30(5) : 595-621.
- Bedi, H.S. 2016. « Firm Level Innovativeness : Antecedents and Consequences », *Envision-International Journal of Commerce and Management*, 10(1) : 68-76.
- Benazzi, K. et Benazzi, L. 2016. « L'entrepreneuriat féminin au Maroc : réalité, freins et perspectives de réussite ». *Revue marocaine de gestion et d'économie*, 3(7) : 146-162.
- Boussetta, M. 2013. « Entrepreneuriat des Jeunes et Développement de l'Esprit d'Entreprise au Maroc : l'Expérience de Moukawalati ». CRDI, TrustAfrica.
- Caliendo, M. et Kritikos, A.S. 2009. « I want to, But I Also Need to : Start-Ups Resulting from Opportunity and Necessity ». *IZA Discussion*, 4661, p. 1-33.
- CESE. 2018. *Rapport annuel*. Conseil Economique, Social et Environnemental.
- El Aboubi, M., Benkaraache, T. et Minialai, C. 2018. « Cartographie des mécanismes d'aide et de financement de l'entrepreneuriat des étudiants dans les villes de Rabat et de Casablanca », *Projet SALEEM*.
- El Ouazzani, K. 2018. « La dynamique entrepreneuriale au Maroc en 2017 ». *Rapport du Global Entrepreneurship Monitor (GEM)*.

- EM Lyon Casablanca et Viavoice. 2018. « Les métiers de demain au Maroc ».
- HCP. 2018. « *Situation du marché de l'emploi* ». Rapport trimestriel, Novembre 2018. Haut-Commissariat au Plan.
- Hughes, K.D. 2006. « Exploring Motivation and Success amongst Canadian Women Entrepreneurs ». *Journal of Small Business and Entrepreneurship*, 19(2): 107-120.
- Koubaa, S. et Eddine, A. S. 2012. « L'intention entrepreneuriale des étudiants au Maroc: une analyse PLS de la méthode des équations structurelles ». *Actes du 11^e CIFEPME*.
- Mokhtari, A. 2018. « L'entrepreneuriat au Maroc: états des lieux et perspectives d'avenir ». *Revue d'Études Économiques et Juridiques (R.E.E.J.)*, 2: 47-63.
- Reynolds, P. D., Bygrave, W. D., Autio, D. et Hay, M. 2002. *Global Entrepreneurship Monitor. 2002 summary report*. Kansas City, Ewin Marion Kauffman Foundation.
- Robichaud, Y., Taghzouti, A., Assaidi, A., Cachon, J. C. et Codina, J. B. 2019. « Les motivations entrepreneuriales chez les PME au Maroc et au Mexique: Étude Comparative ». *Revue Africaine de Gestion (RAG)*, 2(1).
- Shane, S. et Venkataraman, S. 2000. « The promise of entrepreneurship as a field of research ». *Academy of Management Review*, 26(1): 217-226.
- Yatribi, T. et Balhadj, S. 2016. « L'entrepreneuriat comme orientation de carrière: Le cas des ingénieurs marocains ». *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 15(2): 339-351.

Les collaborateurs

Jalila Ait Soudane, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Géoffroy Aliha, Université Jean Moulin Lyon 3, France
Younes Bennane, Kalmyk State University, Russie
Xavier Bitemo Ndiwulu, Université Kongo, République démocratique du Congo
Meryem Chiadmi, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Diéne Ousseynou Diouf, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Oumarou Faroukou Djibo, Université de Tahoua, Niger
Mallaye Douzounet, Université de N'Djaména, Tchad
Marie-Claude Drouin, Secrétaire générale de l'Association Réseau normalisation et Francophonie
André Dumas Tsambou, Université de Yaoundé II, Cameroun
Théophile Dzaka-Kikouta, Université Marien Ngouabi de Brazzaville et Université Kongo, République démocratique du Congo
Benjamin Fomba Kamga, Université de Yaoundé II, Cameroun
Karima Ghazouani, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Fatou Gueye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
Sanaa Haouata, Université Hassan II de Casablanca, Maroc
Nour Eddine Jallal, Université de Sidi Mohamed Ben Abdallah, Fès, Maroc
Meda M'wambere Judith, Université Norbert Zongo, Burkina Faso
Justin Kamavuako Diwavova, Université Kongo, République démocratique du Congo
Manfred Kouty, Institut des Relations internationales du Cameroun et Université de Yaoundé II, Cameroun
Soulaïmane Laghzaoui, Université Ibn Tofail (Kénitra), Maroc
Ahmadou Aly Mbaye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
Issa Abdou Moumoula, Université Norbert Zongo, Burkina Faso
Mamadou Ndione, Université de Bourgogne Franche-Comté, France
Yvette Onibon Doubogan, Université de Parakou, Bénin
Riveltd Rakotomanana, Directeur exécutif du Centre d'Excellence en Entrepreneuriat

Tsoavina Randriamanalina, ISCAM, Business School, Madagascar

Jérôme Rossier, Université de Lausanne, Suisse

Bakouan Saiba, Université Norbert Zongo, Burkina Faso

Ismâïla Sène, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Mounia Sliman, Université Ibn Tofail (Kénitra), Maroc

Sanae Solhi, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Joel Stephan Tagne, Université de Ngaoundéré, Cameroun

Gérard Tchouassi, Université de Yaoundé II, Cameroun

Sara Yassine, Université Hassan II, Casablanca, Maroc



La question de l'emploi est cruciale pour tous les pays en développement et, en particulier, pour les pays africains. Poussée par une démographie galopante, la population en âge de travailler augmente à un rythme exponentiel ; celui des économies à générer des emplois décents est beaucoup plus lent. De manière générale, l'Afrique est un endroit où il est difficile de trouver un poste de qualité et la situation peine à s'améliorer. Les jeunes et les femmes font face à des problèmes d'employabilité, à de longs délais et à la précarité du travail disponible.

L'entrepreneuriat peut jouer un rôle important non seulement dans l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes, mais aussi dans l'essor économique de l'Afrique francophone. D'où l'intérêt grandissant porté à cette question tant par le monde universitaire que politique.

Si les États savaient comment mettre à profit la volonté entrepreneuriale des jeunes et des femmes, ils pourraient s'engager dans une véritable transformation économique qui mènerait à un développement durable. Pour y arriver, ils doivent s'attaquer aux obstacles à l'initiative privée. Cet ouvrage présente des études à la fois descriptives et analytiques pour aider à comprendre ce que les gouvernements peuvent faire pour améliorer la situation de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en Afrique francophone.

Brahim Boudarbat est professeur titulaire et directeur de l'Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal.

Ahmadou Aly Mbaye est professeur d'économie et directeur du Laboratoire d'analyse des politiques de développement à l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar.

Observatoire de la
Francophonie économique
Université 
de Montréal
et du monde.

44,95 \$ • 40 €

Couverture : © michaeljung/Shutterstock.com

Disponible en version numérique
www.pum.umontreal.ca

ISBN 978-2-7606-4202-7

